

CHAMPIONNAT DE FRANCE SLALOM

Avenant N°2 aux Instructions de Courses

L'IC 12.1 est remplacée par :

Le mât arborant un pavillon Orange sur le bateau Comité et le coté parcours de la marque de départ.

L'IC 18.6 est remplacée par :

Les canaux VHF seront :

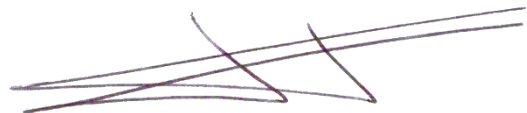
-> Rond Alpha : 77

-> Rond Bravo : 72

Bruno GUTIERREZ
Président du Jury

A stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Julien MAGURNO
Délégué Technique Fédéral

A stylized signature in blue ink, featuring a series of sharp, intersecting lines that form a complex, angular shape.